



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N ° 325 - NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur

### Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Arrêté N °2014308-0004 - ARRETE modifiant l'arrêté N °2014191-0002 du 11 juillet 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur du Travail, échelon Argent, à Madame Michelle FOSSIER demeurant à Rousset. ....	1
Arrêté N °2014308-0005 - ARRETE modifiant l'arrêté N ° 2013345 - 0005 du 11 décembre 2013 portant attribution de la Médaille d'Honneur du Travail, échelon Grand Or, à M. Jean Pierre COURBON demeurant à Marseille .....	3
Arrêté N °2014308-0006 - ARRETE modifiant l'arrêté N ° 2014191-0003 du 11 juillet 2014 portant attribution de la Médaille d'Honneur du Travail, échelon Grand Or, à Mme Francine REBATTU, demeurant à Marseille .....	5





PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

## **Arrêté n °2014308-0004**

**signé par**

**Pour le Préfet, le Directeur Régional Adjoint Responsable de l' Unité Territoriale des Bouches- du- Rhône de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l' Emploi**

**le 04 Novembre 2014**

**Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur  
Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de  
l'Emploi (DIRECCTE)  
Unité Territoriale des Bouches du Rhône**

ARRETE modifiant l'arrêté N °2014191-0002  
du 11 juillet 2014 portant attribution de la  
Médaille d'Honneur du Travail, échelon  
Argent, à Madame Michelle FOSSIER  
demeurant à Rousset.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES DU RHONE

**DIRECCTE – UT Des Bouches du Rhône  
SACIT**

ARRETE

**Modifiant l'Arrêté n°2014191-0002  
Portant attribution de la médaille d'Honneur du Travail  
au titre de la promotion du 14 juillet 2014**

Pour le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur,  
Préfet des Bouches du Rhône,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône De la Direction Régionale  
Des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
Provence- Alpes- Côte d'Azur

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail modifié par le  
Décret n°2000-1015 du 17 octobre 2000 ;

VU l'arrêté du 20 mai 2014 portant délégation de signature à M. Michel BENTOUNSI,  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte  
D'Azur ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 portant attribution de la médaille d'honneur du travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2014

**A R R E T E**

**Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :**

- **Est retiré l'échelon ARGENT à Madame FOSSIER MICHELLE, SECRETAIRE,  
STCE SOCIETE des TECHNIQUES de COMMUNICATION d'ENTREPRISE,  
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES demeurant à ROUSSET**
- **Est attribué l'échelon ARGENT à Madame FOSSIER MICHELLE, SECRETAIRE,  
STCE SOCIETE des TECHNIQUES de COMMUNICATION d'ENTREPRISE,  
CHATEAUNEUF LE ROUGE, demeurant à ROUSSET**

**Article 3 :** M. le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Fait à Marseille le 4 novembre 2014  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Régional Adjoint  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône  
De la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur

Michel BENTOUNSI



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

## **Arrêté n ° 2014308-0005**

**signé par**

**Pour le Préfet, le Directeur Régional Adjoint Responsable de l' Unité Territoriale des Bouches- du- Rhône de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l' Emploi**

**le 04 Novembre 2014**

**Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur  
Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de  
l'Emploi (DIRECCTE)  
Unité Territoriale des Bouches du Rhône**

ARRETE modifiant l'arrêté N ° 2013345 -  
0005 du 11 décembre 2013 portant attribution  
de la Médaille d'Honneur du Travail, échelon  
Grand Or, à M. Jean Pierre COURBON  
demeurant à Marseille



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES DU RHONE

**DIRECCTE – UT Des Bouches du Rhône  
SACIT**

ARRETE

**Modifiant l'Arrêté n°2013345-0005 du 11 décembre 2013  
Portant attribution de la médaille d'Honneur du Travail au titre de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Pour le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur,  
Préfet des Bouches du Rhône,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la Direction Régionale  
Des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
Provence- Alpes- Côte d'Azur

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail modifié par le  
Décret n°2000-1015 du 17 octobre 2000 ;

VU l'arrêté du 20 mai 2014 portant délégation de signature à M. Michel BENTOUNSI,  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2013 portant attribution de la médaille d'honneur du travail

A l'occasion de la promotion du 01<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**A R R E T E**

**Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :**

- **Est retiré l'échelon GRAND OR à monsieur COURBON JEAN PIERRE, TECHNICIEN AGENT DE MAITRISE, ARCELOR MITTAL, FOS SUR MER demeurant à MARSEILLE**

**Article 2 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :**

- **Est attribué l'échelon GRAND OR à monsieur COURBON JEAN PIERRE, TECHNICIEN AGENT DE MAITRISE, ARKEMA FRANCE, MARSEILLE demeurant à MARSEILLE**

**Article 3 :** M. le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Fait à Marseille le 4 novembre 2014  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Régional Adjoint  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône  
De la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur

Michel BENTOUNSI



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

## **Arrêté n ° 2014308-0006**

**signé par**

**Pour le Préfet, le Directeur Régional Adjoint Responsable de l' Unité Territoriale des Bouches- du- Rhône de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l' Emploi**

**le 04 Novembre 2014**

**Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur  
Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de  
l'Emploi (DIRECCTE)  
Unité Territoriale des Bouches du Rhône**

ARRETE modifiant l'arrêté N ° 2014191-0003  
du 11 juillet 2014 portant attribution de la  
Médaille d'Honneur du Travail, échelon Grand  
Or, à Mme Francine REBATTU, demeurant à  
Marseille



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES DU RHONE

**DIRECCTE – UT Des Bouches du Rhône  
SACIT**

ARRETE

**Modifiant l'Arrêté n°2014191-0003  
Portant attribution de la médaille d'Honneur du Travail  
Au titre de la promotion du 14 juillet 2014**

Pour le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur,  
Préfet des Bouches du Rhône,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône  
De la Direction Régionale  
Des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi  
Provence- Alpes- Côte d'Azur

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail modifié par le Décret n°2000-1015 du 17 octobre 2000 ;

VU l'arrêté du 20 mai 2014 portant délégation de signature à M. Michel BENTOUNSI,  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte D'Azur ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 portant attribution de la médaille d'honneur du travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2014

**A R R E T E**

**Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :**

- **Est retiré l'échelon GRAND OR à madame REBATTU FRANCINE, ASSISTANTE PARA LEGAL, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN, MARSEILLE demeurant à MARSEILLE**

**Article 2 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé est modifié ainsi qu'il suit :**

- **Est attribué l'échelon GRAND OR à madame REBATTU FRANCINE, ASSISTANTE PARA LEGAL, BNP PARIBAS LEASE GROUP, MARSEILLE demeurant à MARSEILLE**

**Article 3 :** M. le Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Fait à Marseille le 4 novembre 2014  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Régional Adjoint  
Responsable de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône  
De la DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur

Michel BENTOUNSI